



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

personnel

Question écrite n° 113471

### Texte de la question

M. André Chassaigne appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les chiffres publiés sous l'égide de la direction régionale du travail et de l'emploi et de l'URSSAF concernant l'évolution de l'emploi dans les secteurs d'activité économique en Auvergne, relatifs au premier trimestre 2006. À la lecture du bulletin publié, il ressort que le secteur d'activité des postes et télécommunications a progressé, sur une année, en emplois intérimaires de 50,3 %. Sur cette même période, les offres d'emploi ANPE dans ce secteur ont progressé de 41,7 % alors que le nombre de déclarations unique d'embauche a chuté de 21,7 %. C'est pourquoi il lui demande de lui préciser si ces chiffres démontrent bien un accroissement du recours à du personnel non titulaire, par contrat intérimaire, et quelles sont les missions confiées aux personnels ainsi embauchés.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Chassaigne](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (5<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113471

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13141